



Agenda

Lundi 9 mai

-15h : **Jean-François DOBELLE**, ambassadeur de France en Norvège : « *Les frontières maritimes de la France* ».

-17h30 : Conférence de **Haim KORSIA**, membre de l'Académie : « Économie libérale et espérance » (Fondation Éthique et Économie).

Lundi 16 mai : pas de séance.

Lundi 23 mai

-11h30 : Remise des Prix du concours de la Fondation Solon (Grande salle des séances)

-15h : **Rolf Einar FIFE**, ambassadeur de Norvège en France : « *Arctique et Antarctique* ».

Lundi 30 mai

-15h : **Daniel TURP**, professeur à l'Université de Montréal : « *Le Québec et le droit international* ».

Lundi 6 juin

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Paul LAGARDE**, professeur émérite de l'Université Panthéon-Sorbonne, membre de l'Institut de droit international : « *La nationalité dans un monde globalisé* ».

Mardi 7 juin

-9h : « Handicap et réussite : un défi managérial », colloque de la Fondation Olivier Lecerf et remise du Prix 2015.

Lundi 13 juin

-9h : Entretien de l'Académie « Le désordre normatif », Gde salle des séances, sous la présidence de **Gilbert GUILLAUME**

-15h : **Francis DELON**, ancien secrétaire général de la Défense nationale : « *Lutte contre le terrorisme et droit international* ».

Mercredi 15 juin

-10h : Journée d'hommage à Bernard d'Espagnat (Fondation Del Duca)

Séance du lundi 2 mai

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 11 avril, le président **Gilbert Guillaume** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Yvon Gattaz a présenté l'ouvrage d'Axel Maugey, *La France qui nous rassemble* (Paris, éd. Eyrolles, 2016, 287 p.).

Pierre Delvolvé a présenté dans sa traduction française l'ouvrage de **Stephen Breyer**, juge à la Cour suprême des Etats-Unis et membre associé étranger de l'Académie, *La Cour suprême, le droit américain et le monde* (Paris, éd. Odile Jacob, 2015, 381 p.).

Georges-Henri Soutou a présenté l'ouvrage d'Alain Briottet, *Sine die, Gross-Born en Poméranie* (Versailles, éd. Illador, 2016, 304 p.).

Le président **Gilbert Guillaume** a passé la parole à **Yves Daudet**, secrétaire général de l'Académie de droit international, qui a fait une communication sur « l'enseignement du droit international ».

L'orateur a défini le droit international comme « un droit qui vise à l'universalité », non sans reconnaître qu'il comporte « des approches et des règles régionales ou locales, reconnues par la Cour internationale de Justice dans des arrêts célèbres ; qu'il n'est pas appliqué partout de la même manière, entretient avec le droit interne des relations différentes d'un pays à l'autre et revêt une dimension politique qui ne doit pas être niée ni occultée mais au contraire abordée avec franchise ». Ces restrictions étant faites, Yves Daudet a précisé que la "juridicité" du droit international était aujourd'hui un fait acquis et qu'elle ne devait pas « se comprendre par référence aux principes et techniques du droit interne, mais que le droit international disposait de ses propres ressorts en matière de création normative comme en matière d'application. La question de la sanction du droit se rattache à son efficacité, mais non à son existence. » L'orateur en a conclu qu'il ne voyait donc aujourd'hui « pas de motif pertinent qui permettrait d'écarter le droit international de la liste des matières faisant partie du bagage de base de tout étudiant en droit ».

À l'issue de sa communication, **Yves Daudet** a répondu aux questions que lui ont posées **François Terré, Stephen Breyer, Jean Baechler, Jean-Claude Casanova, Jean Mesnard, Bernard Bourgeois, Jean-Claude Trichet, Yves Gaudemet et Mireille Delmas-Marty**.



In memoriam

L'universitaire spécialiste en sciences de l'éducation **Jean Auba**, élu correspondant de l'Académie dans la section Morale et sociologie en juin 1994, est mort le mardi 12 avril à l'âge de 99 ans. Ancien élève de l'École normale supérieure (1937), agrégé de lettres, il fut inspecteur général de l'Instruction publique, puis conseiller technique de plusieurs ministres de l'Éducation nationale et, de 1967 à 1983, directeur du Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (CIEP). Ses compétences en matière d'éducation l'amènèrent à exercer de nombreuses fonctions à l'étranger (Copenhague, Londres), mais aussi en France, particulièrement dans le domaine associatif, comme vice-président-fondateur de la Fédération internationale des professeurs de français, vice-président de l'Alliance française de Paris ou encore comme président de l'Association des membres de l'ordre Palmes académiques (AMOPA). Fondateur de l'Association francophone d'éducation comparée (AFEC), il a en outre présidé le Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse.

Dans la presse et sur les ondes

- Sur le web, sur *NHK News*, dans le *Yomiuri Shimbun*, sur le site de Reuters Japon, etc. : « 政府は7日朝、首相官邸で第4回の国際金融経済分析会合を開き、ノーベル経済学賞の受賞者である仏トゥールーズ第1大学教授のジャン・ティロール氏が出席した。Japan's Prime Minister **Shinzo Abe** discussed the global economy, eurozone instability and low interest rates with French economist **Jean Tirole** on Thursday as Mr Abe prepares to host a Group of Seven summit. Mr Abe and Mr Tirole, who won the Nobel Prize in economics for his work on corporate regulation, also discussed structural reforms countries need to undertake to restore confidence in the economic outlook, Japan's government said in a statement. The pair did not discuss the issue of raising Japan's sales tax next year. Some of Mr Abe's closest advisers and overseas economists have called on Mr Abe to shelve a plan to raise the tax to avoid damaging already weak consumer spending. »
- **Denis Kessler** : « Sans réallocation des ressources, pas de vraie reprise », éditorial publié dans *Challenge* du jeudi 7 avril. Extrait : « Notre pays est une nouvelle fois dans l'histoire à la traîne. Moins performant que nombre de ses partenaires et concurrents avant l'éclatement de la crise, il est à la peine pendant cette période qui devrait être celle de la reprise. La croissance est désespérément molle, le taux d'investissement productif est très insuffisant, le chômage persiste, la résorption du déficit public est lente, la dette augmente inexorablement, les comptes extérieurs sont dans le rouge. La France se révèle moins capable que la plupart des autres pays avancés de tirer parti du faible prix du pétrole, du niveau bas des taux d'intérêt, de la baisse de l'euro. Quant à l'ambiance... . Les Français ont le moral dans leurs chaussettes... fabriquées en Chine. Ces sous-performances relatives sont patentes à toutes les phases du cycle économique : avant et après l'éclatement de la crise. Mais c'est surtout dans la phase postérieure qu'on ne rebondit pas, ni aussi rapidement ni aussi haut que les autres pays, alors même que l'environnement économique nous est largement commun. L'explication de la langueur française réside dans la différence fondamentale qui existe dans le domaine de l'allocation des ressources quand on la compare à celle en vigueur ailleurs. La réallocation des ressources s'y fait beaucoup plus mal qu'ailleurs en raison de l'importance de l'économie d'endettement, de la taille du secteur public et des rigidités du marché du travail. »
- **Thierry de Montbrial** : « L'Europe n'est pas à l'abri d'autres formes de guerres », dans *Le Figaro* du vendredi 15 avril. Extrait : « Le couple franco-allemand reste plus que jamais au cœur de la construction européenne. L'Allemagne est d'ailleurs justement préoccupée que ce tandem puisse être menacé. Bien sûr il est facile de faire des reproches à nos voisins d'outre-Rhin, mais la réciproque est vraie. Alors que l'Allemagne de Schröder a accompli les réformes économiques nécessaires, la France ne parvient toujours pas à le faire. Le feuilleton de la loi El Khomri en est une parfaite illustration. Si l'on continue ainsi, c'est la France qui sera obligée un jour ou l'autre de quitter la zone euro. Ce serait alors le début de la déconstruction européenne, avec une agonie qui pourrait s'étendre sur des années. Tel est l'enjeu de la prochaine élection présidentielle. N'oublions jamais que l'Histoire est tragique. L'Europe post-soviétique a déjà connu une guerre, en Bosnie-Herzégovine. A long terme, elle n'est pas à l'abri d'autres formes de guerre auxquelles on ne pense pas aujourd'hui, au-delà de celle que nous mènent les terroristes. Le plus grand danger serait de croire que le projet européen n'est pas mortel. »
- **Jean-Claude Trichet** : A la suite de l'invitation de la Monaco Méditerranée Foundation, article dans *Monaco Matin* en date du mercredi 6 avril et article dans le n° 500 de la *Gazette de Monaco* sous le titre « Jean-Claude Trichet : les leçons de la crise ». Participation, le mercredi 13 avril, à l'émission « On va plus loin » de Sonia Mabrouk sur *Public Sénat* et, le jeudi 14 avril, à la matinale de Jean-Pierre Elkabbach sur *Europe 1*. Interviews accordées, le vendredi 15 avril aux médias italiens : la *RAI*, *SNBC-Italia* et le quotidien *La Stampa* sous le titre « L'Italia non si illuda, dovrà ancora fare i conti con l'austerità » ; le mardi 19 avril, à la chaîne néerlandaise *Dutch National TV Program* et à la chaîne japonaise *TV Tokyo* ; le mercredi 20 avril, à *La Repubblica* ; le jeudi 21 avril, à *Monaco Hebdo*, sous le titre « L'euro a bien résisté ». Extrait de *Monaco Hebdo* : « Nous avons lancé à l'époque une entreprise historique très audacieuse : à savoir, créer une monnaie unique, sans avoir de fédération politique, ni de budget fédéral. Beaucoup d'observateurs étaient convaincus que l'euro disparaîtrait en tant que monnaie, car elle ne résisterait pas à la crise. Beaucoup d'observateurs étaient également convaincus que la zone euro allait voler en éclat. Or, l'euro est une monnaie dont chacun s'accorde à considérer qu'elle a bien résisté. La principale critique contre l'euro était justement qu'elle résistait trop bien... [...] Tous les pays avancés ont été affectés par une crise absolument gravissime. La crise la plus grave depuis la seconde guerre mondiale. Si les banques centrales d'un côté et les gouvernements de l'autre n'avaient pas pris des décisions extraordinairement audacieuses et non conventionnelles, nous aurions probablement traversé une crise plus grave encore que la crise de 1929. ». Interview en direct, le vendredi 22 avril, accordée à la chaîne américaine *CNBC*.
- « Le grand rabbin de France interpelle Jean-Marc Ayrault après une résolution de l'UNESCO », sur le site de *La Croix* en date du jeudi 21 avril. « Le grand rabbin de France **Haïm Korsia** a rencontré, jeudi 21 avril, le ministre des affaires étrangères Jean-Marc Ayrault pour lui exprimer "sa vive désapprobation" du vote, le 16 avril dernier par la France, d'une résolution du conseil exécutif de l'Unesco sur la "Palestine occupée". [...] Le grand rabbin s'est dit rassuré à l'issue de l'échange, le ministre ayant expliqué n'avoir jamais eu l'intention de remettre en cause, ni la présence ni l'histoire juives à Jérusalem, et redit que Jérusalem appartenait bien à tous les croyants, juifs, chrétiens et musulmans, a déclaré Haïm Korsia dans un communiqué. »

À lire sur le site de l'Académie

- **Jacques de Larosière** : « La tentation du Brexit : entre raison et passion », chronique diffusée sur Canal Académie le lundi 11 avril, et « L'avenir du système monétaire international », intervention dans le cadre d'un colloque qui s'est tenu le jeudi 31 mars au ministère de l'Économie, de l'Industrie et des Finances à Bercy.